

peut-être dépensée à peu de chose : secondement, si on calcule les intérêts que l'industrie canadienne a à payer en proportion de ses profits, on se convaincra facilement et plus que jamais de cette vérité *que dans quatre-vingt-dix cas sur cent, pour faire de l'argent il faut en avoir*. Troisièmement : cette société en peu d'années leur sera une protection efficace pour s'établir : protection qu'ils chercheront peut-être en vain ailleurs dans des tems comme ceux-ci où le commerce est si précaire.

Sous un point de vue intellectuel pourra-t-on soutenir que la classe mercantile n'a pas besoin d'instruction ? Disputera-t-on le besoin, l'utilité, la nécessité et l'urgence de l'éducation ? non, certe non !

Si de là on passe à un plus haut point de vue ; au point de vue national, elle ne peut que resserrer ce lien d'union, (qu'il est si désirable de voir régner entre des confrères) cette noble émulation, ces idées d'entreprises et de progrès qui vont toujours grandissant parmi la jeune classe mercantile, favoriser et répandre les connaissances nécessaires pour former des hommes pratiques capables de prendre part aux affaires et de lutter avec leurs compétiteurs.

Avec des avantages semblables à ceux-ci s'en trouvera-t-il qui resteront en arrière ? Que tous ceux qui le peuvent y prennent part. Qu'ils se persuadent bien de ces vérités *qu'en épargnant on apprend à concevoir l'importance d'économiser, qu'en économisant on prend le goût du travail, qu'en travaillant on s'acquiert une aisance honorable et que ce n'est qu'à cette condition de travailler, de travailler toujours, que l'on est sobre, honnête, rangé dans ses affaires, vrai patriote et bon citoyen*.

Le premier versement mensuel se fera le 1er octobre prochain.

Pour toute autre information sur les règlements, etc. s'adresser (si c'est par la poste, *affranchir*,) au secrétaire ou au président.

J. B. E. DORION.

Secrétaire.

Montréal, 22 sept. 1847.